

Zeitschrift: La fédération musicale
Band: 1 (1893)
Heft: 4

Artikel: Fédération musicale genevoise
Autor: A.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soigner son émission, de prononcer clairement et de bien rythmer ; ces semaines d'entraînement, si j'ose m'exprimer ainsi, où chacun concentre toutes ses facultés sur un seul objet : bien chanter et d'où les sociétés sortent comme transformées... momentanément. C'est certainement là le plus beau résultat des concours ; résultat indirect si l'on veut, mais d'une très haute importance pour le développement artistique de l'instrument vocal dans notre pays ; tant que les concours aboutiront à un résultat pareil — si même ils n'aboutissent qu'à celui-là — il faudrait les conserver ou bien alors les remplacer par une institution encore meilleure, mais en tous cas ne pas les supprimer.

En résumé les concours, tels qu'ils sont aujourd'hui ne réalisent pas un idéal ; ils développent le chanteur d'une façon artificielle, lui enseignant toutes sortes de procédés d'interprétation virtuose sans lui apprendre les éléments de la musique et du chant, sans faire du chanteur un véritable musicien, mais en attendant ils constituent un effort considérable et très général, un des seuls chez nous auquel prenne part toute la population : citadins, villageois et campagnards, et dans un pays neuf, comme l'est le notre, artistiquement parlant, un effort même maladroit n'est jamais à dédaigner.

J'en conclus qu'il faut bien se garder de renoncer aux avantages de cette institution si populaire et si facile à perfectionner. Tâchons plutôt d'organiser nos concours de façon à ce que les sociétés, qui ne sont pas stylées dans toutes les branches de l'art du chant, soient incapables d'y obtenir des succès, et bornons-nous à reprendre l'ouvrage de nos devanciers là où ils l'ont laissé. Voyez que d'heureuses améliorations les concours ont déjà reçues depuis qu'ils existent, combien ils ont contribué à propager le goût du chant jusque dans nos campagnes, combien ils ont stimulé le zèle des chanteurs et surtout combien ils ont relevé les productions de nos sociétés de chant. Le temps n'est déjà plus où une société pouvait enlever un premier prix avec n'importe quelle bagatelle de son répertoire. Pour concourir, une société doit travailler des morceaux imposés, difficiles, — souvent trop —, elle doit compter parmi ses membres un certain nombres de bons lecteurs, de musiciens sûrs et quant à aller au concours comme à une partie de plaisir : *tempi passati*.

Malgré cela il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et les concours n'auront dit leur dernier mot que lorsqu'ils seront transformés en de véritables examens, lorsque le jury aura le loisir d'examiner individuellement chaque membre d'une société dans les différentes branches du chant, lecture, rythme, émission, diction, etc. Les concours y perdront de leur brio, c'est vrai, mais combien les résultats artistiques n'en seraient-ils pas supérieurs !

Voilà, me semble-t-il, le sens dans lequel les concours doivent être perfectionnés.

Mais nous n'en sommes pas encore là, en attendant conservons notre institution, transformons-la au fur et à mesure des besoins dans le sens indiqué et surtout atténuons à chaque occasion par l'audition d'une grande œuvre artistique, chantée en commun par toutes les sociétés, ce que ces joutes ont de terre à terre et d'anti-artistique : cela d'abord, pour dissiper les rivalités que font naître les concours parmi les chanteurs et ensuite pour que les chanteurs comprennent qu'ils ne chantent pas seulement pour obtenir un prix, qu'ils ne sont pas venus là seulement pour lutter d'habileté avec d'autres moyens et que le but essentiel de leur réunion est de se grouper en grand nombre pour faire vivre une de ces grandes conceptions artistiques qui touchent le cœur, élèvent l'âme, et « rendent l'homme meilleur », comme dit Wagner.

C'est ainsi que nous arriverons peut-être ayant longtemps à faire comprendre à tous nos chanteurs que l'art se suffit à lui-même, que par lui-même il est digne de tous nos efforts et alors nous pourrons supprimer les concours comme l'enfant grandi jette le hochet qui a servi à lui faire faire les premiers pas.

E. R.



Fédération Musicale Genevoise.

La Commune de Chêne-Bougeries était en fête dimanche 23 juillet. Elle avait été choisie comme lieu de la troisième réunion de la Fédération Musicale Genevoise et s'est montrée digne du choix dont elle avait été l'objet.

Les Sociétés avaient pris rendez-vous à 10 h. et demie à la campagne Monnet et les invités, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Dufour et Didier, conseillers d'Etat, Leclerc, chancelier, Triquet, secrétaire du Grand Conseil, Rutty, maire de Vandœuvres, Stamm et nos collègues de la presse s'étaient réunis à la Mairie où M. le major Buruet, conseiller municipal et membre du Comité d'organisation leur a souhaité la bienvenue et où M. Empeyta leur a remis une médaille commémorative.

Le cortège s'est ensuite formé et s'est rendu sur la place où a eu lieu le banquet qui réunissait 700 participants.

Au dessert, M. Rock, major de table a donné lecture d'un télégramme de M. G. Ador, conseiller d'Etat, empêché de venir et a donné la parole à M. Empeyta, maire de Chêne-Bougeries et président du Comité d'organisation. M. Empeyta à qui revient une bonne part de la réussite de cette fête, a souhaité la bienvenue aux autorités ; il porte un toast à la Fédération, à son Comité, aux

sections qui en font partie, au Conseil d'Etat, aux Communes voisines et aux dames.

M. Dufour, président du Conseil d'Etat, remercie pour l'invitation adressée au Conseil d'Etat ; il salue en la Fédération un nouveau fleuron ajouté à nos institutions. Honneur à M. Raymond qui, dit-il, a eu l'initiative et a su mener à bien cette institution qui aura pour résultat un rapprochement plus intime des citoyens.

M. Dufour boit à la patrie, célébrée dans nos fêtes, et qui est la préoccupation de tous nos instants, patrie qui, quoique petite en territoire, est grande et généreuse.

Il termine par cette brillante péroration : « Enfants de la patrie, jeunes gens et jeunes filles, il faut que, dans cette troisième fête de la Fédération, au moment de baptiser votre bannière, avoir le dévouement et l'abnégation, il faut que la véritable harmonie régne entre vous, aussi bien que par les accords de vos voix et de vos instruments. »

MM. Triquet et Didier prononcent également quelques paroles très applaudies.

M. Empeyta prend la parole pour rendre compte d'une souscription organisée par M. Louis Caillat, président d'honneur de la fanfare de Vernier et lui, pour offrir un cadeau à M. Raymond. M. Empeyta propose d'envoyer un télégramme à M. Caillat, empêché par la maladie de se rendre à Chêne et forme des vœux pour son rétablissement, vœux auxquels nous nous joignons sincèrement.

M. Empeyta, au nom de toutes les sections de la Fédération, prie M. Ch. Raymond, fondateur et président du bureau de la Fédération Musicale Genevoise, d'accepter le cadeau qui lui est offert. Ce cadeau, qui est une corbeille en argent fort artistique, sortant des ateliers de M. Jamin, porte l'inscription suivante : « La Fédération Musicale Genevoise (Campagne) à son dévoué président central. »

M. Raymond remercie pour cette preuve de sympathie et exprime combien il est heureux d'avoir pu grouper les sociétés de la campagne. Il montre les progrès accomplis par la Fédération : en 1891, au Plan-les-Ouates, 42 Sociétés prenaient part à la première réunion ; l'année dernière, au Petit-Saconnex, 47 ; cette année il a la joie d'en compter 21 ; il espère que les quelques sociétés qui ne font pas encore partie de la Fédération ne manqueront pas de le faire. Il remercie tous ceux qui ont bien voulu l'aider, la Lyre de Chêne-Bougeries, M. Empeyta, etc ; il termine en présentant le drapeau et dit en le confiant à la Lyre, qu'il espère le voir longtemps encore dans les fêtes de la Fédération.

M. Tissot, au nom de la Lyre, remercie M. Raymond.

M. Rutty porte un toast à la Commune de Chêne-Bougeries.

M. Court, au nom de l'Echo du Mandement, de Satigny, demande que l'on

considère Satigny comme inserit pour la quatrième réunion.

La partie officielle est close et M. *Duboule* introduit une à une les sociétés dont ci-joint la liste avec les titres des morceaux exécutés :

Fanfare de Chêne-Bougeries : *Ginerra*, fantaisie.
 " Satigny : *Lutèce*, marche.
 " Chancy : *Un bouton de rose*, valse.
 Chorale des demoiselles (Plan-les-Ouates) : *Le Matin*, chœur.
 Fanfare du Gd-Saconnex : Fantaisie sur *Faust*.
 Espérance de Chambésy : *La Fête des Bergers*, chœur mixte.
 Fanfare de Compesières : *La Grotte de Calypso*, fantaisie.
 Harmonie de Versoix : *Les Paysans*, chœur mixte.
 Fanfare de Vernier : *Fleur des champs*, fantaisie.
 Soralienne : *Tableaux champêtres*, chœur d'hommes.
 Fanfare du Pt-Saconnex : *L'Orpheline*, fantaisie.
 Chorale de Presinges : *Le Chant des amis*, chœur mixte.
 Fanfare de Lancy : *He d'amour*, fantaisie.
 Jeunesse littéraire du Pt-Saconnex : *Au printemps*, chœur mixte.
 Fanfare de Vandoeuvres : *Souvenir de Corbeil*, ouverture.
 Chorale de Bermex-Confignon : *Les Paysans*, chœur d'hommes.
 Orchestre de Cartigny : *A toi*, valse ; *Vagues du Doubs*, valse.
 Fanfare de Veyrier : *La Grotte de Calypso*, fantaisie.

L'exécution a été en général bonne et des progrès sérieux ont été réalisés depuis l'année dernière; nous adresserons cependant certaines remarques.

Le choix des morceaux dans les chorales mixtes n'est pas favorable à l'exécution : *Les Paysans*, *la Fête des Bergers* de *Saintis*, le *Chant des Amis*, de *A. Thomas* sont des chœurs d'hommes; transcripts pour chœurs mixtes, ils ne disent plus rien, cela manque de fond, de cohésion, tant soignée que soit l'exécution. La jeunesse du Petit-Saconnex a fait preuve de bon goût en chantant *Au Printemps*, de *Mendelssohn*, qui a été très bien rendu.

Nous nous permettons aussi d'adresser une observation à toutes les fanfares. Nous voudrions voir ces sociétés venir avec leurs propres forces plutôt qu'avec l'aide de renforts pris dans nos sociétés de la ville.

Nous conviendrons certainement que si, au dernier moment, un ou plusieurs membres d'une société ne peuvent prendre part à la fête par suite de circonstances imprévues, il faut bien les remplacer; mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas; dans la plupart de nos sociétés, on s'imagine qu'il faut être beaucoup pour produire de l'effet, c'est une grave erreur. Soyez dix, quinze, au lieu d'être vingt, vingt-cinq et trente; travaillez de la musique arrangée selon vos forces et vous aurez beaucoup plus de satisfaction que si vous aviez exécuté tel morceau que, sans le concours de renforts, vous ne pourrez plus jouer.

Après le concert a eu lieu l'exécution de morceaux d'ensemble.

Le pas redoublé a été bien exécuté sous la direction de M. *Perroud*, directeur de la Lyre de Chêne-Bougeries.

L'exécution de la *Suisse*, de *Eichberg*, chœur d'ensemble, eut été parfaite si

un manque d'accord n'eut obligé à recommencer ce chœur.

Le Rhin Suisse, pour chorales et fanfares réunies, (direction de M. C. Raymond) dont l'exécution a été satisfaisante eut beaucoup gagné à être mieux arrangé, surtout en ce qui concerne l'accompagnement de fanfares, qui laissait à désirer.

Après l'exécution de ces trois morceaux d'ensemble, jeunes filles et jeunes gens ont fait honneur au bal qui a été des plus animés.

Nous sommes certains d'être les interprètes de tous les invités et participants à cette fête en remerciant le Comité d'organisation, *La Lyre* et la population de Chêne-Bougeries pour sa cordiale réception, et terminerons en souhaitant à la *Fédération Musicale Genevoise* encore beaucoup de journées comme celle-là. A. H.

Nyon.

De notre envoyé spécial.

La jolie ville de Nyon était en fête dimanche 9 juillet; on inaugurait le buste du compositeur *Niedermeyer*, offert par M. le Baron de *Niedermeyer* fils du célèbre artiste.

Après une cordiale réception au château, le cortège, formé de la municipalité, des invités et de toutes les sociétés de la ville, s'est rendu au Quai-Neuf où avait lieu la cérémonie.

Parmi les invités, on remarquait MM., *Bartholony* et *F. Held*, représentant le *Conservatoire de Genève*, M. B. *Van Perk*, professeur à l'*Harmonie Nautique de Genève* et directeur du *Corps de Musique d'Harmonie de Lausanne*, ainsi que plusieurs correspondants de journaux.

La cérémonie a commencé par l'ouverture de *Marie Stuart*, magistralement exécutée par l'*Union instrumentale* (M. *Bohy*, directeur).

La romance si connue *Le Lac**, soigneusement transcripte pour chœur d'homme par M. B. *Van Perk*, a été très bien rendue par la chorale *Le Léman* (directeur M. *Perrotet*), qui avait mis beaucoup de soins à l'étude de ce chœur.

M. *Bonnard*, avocat, a prononcé, au nom de la Municipalité, le discours officiel et a fait une très intéressante biographie de *Niedermeyer*.

« Ce fut dit M. *Bonnard* dans une brillante pérégraison, un homme de bien, passionné pour la réalisation du beau. »

À ce moment, le buste a été dévoilé au milieu des applaudissements de la foule et M. de *Niedermeyer* a prononcé une courte et chaleureuse allocution.

Le *Chœur Mixte* qui possède de très belles voix a chanté avec beaucoup de justesse et de sûreté d'attaque le *Super Flumina*, une des plus belles pages du maître.

M. *Prélatz* a ensuite pris la parole au nom du *Chœur d'Hommes de Lausanne*

* *Le Lac*, mélodie de *Niedermeyer* transcripte pour chœur d'hommes par B. *Van Perk*; maison *Henn*, éditeur, Genève.

pour remercier la Municipalité de Nyon de son aimable invitation et a terminé en déposant des fleurs devant le buste. Le *Chœur Mixte* et la *Concorde* ont exécuté sous la direction de M. J. *Boly* le *Chœur des Marins et des Femmes du Peuple de Marie Stuart*; ce chœur, que nous recommandons aux sociétés mixtes, a été très bien rendu.

Puis pour clôturer cette cérémonie, le *Cantique Suisse* a été exécuté par toutes les sociétés et une partie de l'assistance.

Le cortège s'est ensuite reformé et après avoir parcouru les principales rues de la ville s'est rendu sur la place de Perdtempis où une collation offerte par la Municipalité a joyeusement terminé cette belle journée. A. H.

Locle.

Nous trouvons dans l'*Etincelle*, journal du Locle, un compte rendu de la fête des Promotions où les élèves des écoles se sont fait entendre dans plusieurs chœurs. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Nos félicitations surtout et nos chaleureux remerciements à M. le directeur *Dietrich* qui, depuis tant d'années, embellit nos fêtes de la jeunesse par son grand talent musical, son dévouement infatigable et l'enthousiasme qu'il sait communiquer à ses élèves. Tout le monde s'est associé avec joie au témoignage de reconnaissance que lui ont offert les jeunes filles sous la forme d'un magnifique bouquet. »

Nous nous joignons avec plaisir à notre confrère et adressons nos félicitations à M. *Dietrich* dont les capacités musicales et le dévouement sont justement appréciés au Locle.

La Chaux-de-Fonds.

A l'occasion de la Fête fédérale des Sous-Officiers, M. *Sébastien Mayr* a composé un pas redoublé commémoratif intitulé *Nos Sous-Officiers (Un's re Unter-Officiere)*, dédié à M. Henry Robert, ex-maréchal des logis de guides à la Chaux-de-Fonds.

Ce pas redoublé, qui est appelé au plus vif succès, est édité pour fanfare, harmonie, piano et orchestre.

Il est en vente à la Maison *Henn*, qui était chargée de sa publication.

On nous écrit de Payerne :

Le concert donné dimanche 20 juillet par la Société *l'Abeille*, de Lucens, au bénéfice de l'orphelinat de Payerne, a en tous points réussi. Recette fructueuse, exécution artistique et irréprochable, succès complet.

Nos meilleurs compliments au nouveau directeur de *l'Abeille*, M. *Mayre*, qui conduit avec beaucoup de talent sa vaillante phalange. Nos sincères remerciements à M. L. *Junod* qui avait autorisé *l'Abeille* à prêter son concours à cette œuvre de charité. G. P.